# La création d'une voie verte avenue de Nettleham

La création d'une voie verte avenue de Nettleham, à Mulsanne, a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

*Page modifiée le jeudi 13 octobre 2022 • Données Le Mans Métropole*

## Projet

© Le Mans Métropole

Dans le centre-ville de Mulsanne, l'avenue de Nettleham est une route départementale, la RD140, avec un **transit important**, bordée de lotissements et de plusieurs équipements structurants - collège, salles et terrains de sport et salle des fêtes.

Par son caractère routier, cette avenue constitue une **coupure urbaine** pour le réseau de cheminements doux et les structures paysagères qui caractérisent les quartiers nord et est du centre de la commune.

Afin de sécuriser les flux et de rendre plus fonctionnels les accès aux équipements, il était nécessaire de revoir l'aménagement global de l'avenue de Nettleham et de créer une **continuité cyclable sécurisée** avec la création d'une voie verte.

## Objectifs

Le projet de réaménagement complet de l'avenue de Nettleham, route départementale 140, poursuivait plusieurs objectifs.

- Limiter l'emprise du réseau routier au bénéfice des déplacements doux,
- favoriser au nord l'intermodalité vers le terminus de la ligne 24 des bus de la Setram,
- préparer les continuités cyclables vers les communes de Teloché, de Ruaudin et d'Arnage,
- affirmer et sécuriser les axes principaux de mobilités actives,
- sécuriser l'accès pour les cyclistes aux principaux équipements de la commune,
- permettre aux cyclistes de franchir le ruisseau le Pontvillain avec une passerelle dédiée sur pilotis de 35 m,
- desservir par la voie verte au sud de la commune un nouveau lotissement,
- sécuriser les abords du collège Bollée,
- prolonger les structures paysagères existantes sur l’avenue.

## Maîtrise d'ouvrage

Ces travaux ont été réalisés par la communauté urbaine du Mans, Le Mans Métropole.

## Calendrier

© Le Mans Métropole

Les travaux d'aménagement ont été réalisés en 2021 et 2022.

## Montant

Le coût des travaux éligibles pour la voie verte s'élève à 755 817,55 € hors taxes.

## Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 240 479 €. Cette opération bénéficie de deux subventions d'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local proratisée à hauteur de 107 137 € ainsi que dans le cadre du fonds Mobilités actives à hauteur de 207 038 €. Au final, la part restante pour Le Mans Métropole s'élève à 151 163 €.

**290 479 €**

**d'aide européenne**

C'est la subvention accordée par le Feder pour la création d'une voie verte avenue de Nettleham, à Mulsanne.

UNION EUROPÉENNE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL